

même encore hier soir. Je souhaite dire au très honorable représentant et à la Chambre que ces questions sont délicates et ardues, mais peuvent, je crois, aboutir à un règlement raisonnable. Nous essayons de donner satisfaction à toutes les parties. Les entretiens se poursuivent.

LA POSITION DU PREMIER MINISTRE

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, nous donnons acte au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien de sa visite en Colombie-Britannique au sujet de cette grave question écologique et des revendications des autochtones. Peut-il dire à la Chambre si le premier ministre a protesté auprès du premier ministre de la Colombie-Britannique contre la reprise de l'exploitation forestière dans les îles Reine Charlotte avant le dépôt du B.C. Wilderness Committee?

L'hon. David Crombie (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le Président, le premier ministre m'a demandé il y a quelques semaines d'exprimer au nom du gouvernement nos positions et de veiller, par un moyen ou par un autre, à mettre sur pied un processus permettant de réconcilier les intérêts en présence. Il l'a dit clairement à tout le monde, y compris au premier ministre de la Colombie-Britannique, comme en témoigne la lettre que ce dernier lui a adressée.

LES REVENDICATIONS TERRITORIALES DES HAÏDAS

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Le ministre pourrait-il inviter son premier ministre à protester avec la dernière énergie contre la reprise de l'exploitation? Puisque les questions d'exploitation forestière ou d'écologie ne semblent guère progresser, le ministre pourrait-il nous faire un bref point de la question des revendications territoriales des Haïdas?

L'hon. David Crombie (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Certainement. En fait, monsieur le Président, ces deux affaires sont étroitement liées. Les recommandations de l'étude sur les revendications territoriales que j'ai commandée en juillet dernier répondront, du moins en partie, à certaines des questions soulevées par le premier ministre de la Colombie-Britannique et par d'autres personnalités de cette province. Je viens de recevoir ce rapport. Il est actuellement en cours de traduction, de mise en page et d'impression. J'espère que d'ici au début de février, ces recommandations seront soumises au cabinet et pourront faire l'objet d'un débat public qui nous sera utile à cet égard.

Questions orales

LE CANADIEN NATIONAL

L'AVENIR DES SERVICES FERROVIAIRES DE TERRE-NEUVE

M. Brian Tobin (Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Le 10 septembre dernier, j'ai demandé ici même au ministre si on envisageait d'abandonner le service ferroviaire à Terre-Neuve. A l'époque, le ministre m'avait accusé de propager de fausses rumeurs. Entre-temps, le ministre lui-même, le premier ministre de Terre-Neuve et le CN ont tous confirmé que l'on projetait d'abandonner ces services et que 800 emplois étaient en jeu.

Le ministre dira-t-il la vérité aux Terre-Neuviens et garantira-t-il dès maintenant à la Chambre qu'il mettra fin aux consultations secrètes, qu'il consultera les employés visés puisqu'ils n'ont pas eu leur mot à dire jusqu'ici et qu'il consultera le secteur des affaires de Terre-Neuve avant que l'on décide de supprimer ces services?

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur le Président, j'imagine que le député fait allusion à un article publié ce matin dans *The Globe and Mail* et qui est malheureusement tout à fait inexact, qui risque de causer beaucoup de tort et qui est, en bonne partie, alarmiste.

● (1420)

Pour ce qui est de la question précise dont le député a parlé au sujet du chemin de fer de Terre-Neuve, je signale qu'il n'est pas question d'abandonner ces services dans le cadre du plan quinquennal du CN. Si le CN doit maintenir ces services dans l'intérêt du public, il devrait être indemnisé de toute perte que cela entraîne.

Je peux garantir au député que, s'il faut prendre une décision quelconque au sujet de l'avenir du chemin de fer de Terre-Neuve, surtout en ce qui concerne l'allégation du député selon laquelle ces services pourraient disparaître, nous consulterons pleinement le gouvernement de la province et tous les intéressés.

ON DEMANDE AU MINISTRE DE RENCONTRER LES EMPLOYÉS ET LES REPRÉSENTANTS DES SYNDICATS

M. Brian Tobin (Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe): Monsieur le Président, le ministre a bien dit «si» les services doivent être maintenus. C'est justement ce qui nous inquiète. On a entamé des négociations et des discussions. Elles se poursuivent depuis des mois. On n'a rien dit aux employés touchés.

M. le Président: A l'ordre. Je prie le député de ne pas faire de préambule et de simplement poser une question.

M. Tobin: Je demande encore une fois au ministre s'il fera ce qui convient—et je sais qu'il est d'accord avec moi—c'est-à-dire se rendre à Terre-Neuve, organiser une réunion avec les employés visés, les syndicats et leurs représentants, mettre cartes sur table et dire exactement aux Terre-Neuviens ce qui arrivera à ce chemin de fer au lieu de discuter en secret avec Brian Peckford?